

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Bilan des réalisations au titre de la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement pour l'année 2021.

Action (l'intitulé)	N° de mesure	Réalisations au 31 mai 2021	Taux de réalisation (%)	Observations
Action 1 : Elaboration d'une nouvelle charte d'éthique et de déontologie universitaire	2	Charte adoptée	100%	
Action 2 : Mise en place de la nouvelle composition du conseil d'éthique et de déontologie de la profession universitaire, et des commissions locales au niveau des établissements d'enseignements et de recherche	2	Conseil et Commissions installés	100%	
Action 3 : Evaluation du rendement des chefs d'établissements sous tutelle et privés	3	Elaboration de grilles d'évaluation	100%	
Action 4 : Production de guides	3	Elaboration d'un guide de passation des marchés au niveau du secteur	100%	
Action 5 : Facilitation des procédures administratives	3	Elaboration d'un plan sectoriel de facilitation des procédures administratives	100%	
Action 6: Dialogue avec les partenaires sociaux	6	Organisation de manière permanente et régulière de plusieurs rencontres avec les syndicats d'enseignants, de chercheurs, et de travailleurs ainsi qu'avec les organisations estudiantines	action continue	
Action 7: Renforcement de la présence de la femme dans les postes de responsabilité	7	Nomination de plusieurs femmes aux postes de responsabilité (chef d'établissements d'enseignement et de recherche + administration central)	action continue	
Action 8: Assurance de complémentarité avec le parlement	13	réponse aux différentes questions émanant des deux chambres du parlement	100%	
Action 9 : Mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi organique des lois de finance	15	Elaboration, à titre expérimentale, du projet du budget programme du secteur 2022	100%	
Action 10: élaboration des offres de formation professionnalisantes	31	traitement de 88 offres de formation professionnalisant	30%	
Action 11: renforcement de l'employabilité des docteurs	32	finalisation du projet exécutif portant statut du docteur	100%	
Action 12 : création de start-ups et projets innovants	33	obtention de 300 diplômés du label Start up et projets innovants	action continue	
Action 13 : création des filiales	33	relance de création de filiales au niveau de quatre universités et trois centres de recherche	30%	

Action 14 : orientation de nouveaux bacheliers	35	finalisation de la circulaire d'orientation des bacheliers 2021	100%	
Action 15: renforcement de réseau infrastructurel du secteur	35	promotion de 4 centres universitaires au rang d'universités	100%	
	35	création de deux écoles nationales supérieures en mathématique et intelligence artificielle à Sidi-Abdelah	95%	
	35	création deux écoles nationales supérieures en agriculture saharienne a Ouargla et El-Oued.	90%	
	35	réception de 13400 places pédagogiques et 11000 lits	100%	
Action 16:développement de l'enseignement a distance	35	acquisition d'une plateforme de visio-conférence pour le secteur	50%	
Action 17 : révision de dispositifs législatif et réglementaire de l'enseignement supérieurs	35	finalisation de projet de loi portant les règles générales de l'enseignement supérieur	100%	le projet et en discussion au niveau du SGG
	35	finalisation du projet de décret exécutif régissant la formation en licence, master et doctorat	100%	Le projet est en cours de programmation au niveau de la réunion du Gouvernement
	35	promulgation du décret exécutif n 21 -134 du 7 avril 2021 portant l'organisation administrative de l'administration centrale du ministère	100%	
	35	promulgation du décret exécutif n 21 -50 du 28 janvier 2021 relatif à l'habilitation universitaire	100%	
Action 18 : refonte des programmes de formation	35	poursuite de la refonte des programmes en médecine (de 4 à 6 années)	75%	
	35	poursuite de la refonte des programmes de la formation en sciences vétérinaires	100%	
Action 19 : renforcement de l'encadrement pédagogique	35	recrutement de 917 maitres-assistants hospitalo-universitaires	100%	
Action 20 : révision du dispositif législatif et réglementaire de la recherche scientifique	35	réorganisation du réseau des agences thématiques de recherche	100%	Décrets exécutifs 21-205, 21-206, 21-207, 21-208, 21-209 et 21-2010 du 20 mai 2021.
Action 21 : révision du dispositif législatif et réglementaire de la recherche scientifique (suite)	35	définition des conditions d'exercice des activités de recherche à temps partielle	100%	décret exécutif n 21 -144 du 17 avril 2021

Action 22 : création d'incubateurs		élaboration de projets d'arrêtés officialisant la création de 44 incubateurs	80%	
Action 23: mise en œuvre des programmes nationaux de recherche	35	lancement d'appel d'offre pour la mise en œuvre des PNR au titre de l'année 2021	80%	150 projets à réaliser (décret exécutif 21-89 du 1 ^{er} mars 2021)
Action 24 : vulgarisation des travaux innovants des étudiants	35	Organisation de la semaine scientifique 2021 sur la thématique du numérique	100%	
Action 25 : numérisation des actes de gestion	35	mise en place de plusieurs plates formes (équivalences des diplômes, promotion des enseignants, accès au master et doctorat, création de filiales, création des établissements privés de formation supérieure)	100%	
Action 26 : renforcement de la coopération internationale	35	sélection de 140 étudiants major de promotion pour le programme de formation des formateurs à l'étranger	80%	
	35	organisation de plusieurs opérations de rapatriement des étudiants et d'enseignants algériens bloqués à l'étranger (COVID 19)	100%	
	35	lancement de l'exécution de 7 projets internationaux de coopération	30%	
Action 27: réforme des œuvres universitaires	35	élaboration d'un projet relatif à la réforme des œuvres universitaires	100%	rapport finalisé et transmis aux autorités compétentes
Action 28: amélioration des conditions de vie étudiante	35	élaboration et mise en œuvre d'une feuille de route urgente pour l'amélioration des conditions de vie au niveau des résidences universitaires	50%	
Action 29 : renforcement des activités culturelles chez la communauté étudiante	38	signature d'une convention avec le ministère de la culture -et élaboration d'un programme d'action commun	100%	
Action 30 : Intensification de la pratique sportive en milieu universitaire	39	organisation de manifestations sportives en préparation des jeux méditerranéens d'Oran	60%	
Action 31 : prise en charge du dossier logements des enseignants et des chercheurs	43	Affectation définitive de 160 logements à Oran et attribution en prêt de 272 logements à Tizi Ouzou, et 10 logements à Sétif	30%	
		introduction d'une demande auprès des autorités compétentes pour permettre aux enseignants et chercheurs de bénéficier de différentes formules de logement	En attente de suites	